

Note n° 90 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 9 février 2022

Les EHPAD dans l'actualité...

Quand les EHPAD font la une de l'actualité, c'est toujours à cause des mauvais traitements infligés aux pensionnaires ! Rien ne change, les dépenses sont limitées dans les EHPAD publics dont la construction est stoppée pour développer le maintien à domicile moins cher, la promesse de faire de la perte d'autonomie une grande cause nationale n'a pas été tenue par Macron, la scandaleuse recherche du profit dans le privé et de l'augmentation des dividendes se poursuivent...

En pleine crise de la covid, les retraité-es qui ont trimé toute leur vie étaient enfermés à double tour dans leurs chambres sans possibilité de contact avec l'extérieur... lorsqu'ils et elles n'étaient pas parmi les dizaines de milliers de mort-es âgé-es.

Ce que subissent les personnes âgées en EHPAD est une honte pour ceux qui nous gouvernent, une honte pour les départements qui gèrent drastiquement les prestations départementales aux personnes âgées en EHPAD, une honte pour ceux qui voient leurs profits gonfler.

Nous avons raison de nous mobiliser pour un reste à charge zéro, une prise en charge à 100 % par la branche maladie de la Sécurité sociale, un grand service public de l'autonomie avec du personnel en nombre suffisant, formé et payé convenablement.

Les caractéristiques économiques des EHPAD

Des éléments statistiques utilisables figurent depuis 10 ans dans le baromètre sur les atouts et les difficultés des EHPAD, qui peuvent être consultés en cliquant [ici](#).

Bien sûr, un recul est nécessaire sur ces éléments du cabinet d'audit international qu'est KPMG, dont en voici quelques-uns :

- 54,29 % des EHPAD ont la propriété des murs et 45,71 % les louent.
- Le niveau du taux d'occupation des EHPAD en 2019 est de 98 %.
- Le taux d'encadrement global moyen reste stable à 0,69 ETP (équivalent temps plein) par établissement. Le ratio de 0,53 ETP soignant-es reste éloigné des dernières recommandations à 0,61 ETP ... et encore plus loin de notre revendication de 1 par résident-e. Une passionnante émission sur LCP au sujet des EHPAD, en cliquant [ici](#), citait un taux d'encadrement de 0,65 dans le public, 0,6 pour l'associatif et 0,58 dans le privé.

Communiqués

À lire, le communiqué de l'UNIRS sur le site de Solidaires, en cliquant [ici](#).

A lire aussi, celui de SUD Santé sociaux en cliquant [ici](#). La fédération SUD Santé Sociaux réagit suite au constat accablant établi par le journaliste Victor Castanet dans son livre-enquête « Les Fossoyeurs », qui confirme des faits inhumains qu'elle dénonce depuis plusieurs années. Les lanceuses et lanceurs d'alertes, les salarié-es, les agent-es ont été sanctionné-es, bâillonné-es, lorsqu'ils et elles s'indignaient des conditions de prise en charge des personnes âgées et des conditions de travail imposées et couvertes par les autorités de tutelle. Soumis-es à un mode de fonctionnement culpabilisant, beaucoup de professionnel-les de santé ont préféré démissionner.

Dessin de couverture de « Politis »



- 25 % des établissements recourent à des CDD et 18,8 % ont recours aux effectifs en repos.
- L'hébergement temporaire ou accueil de jour ne représente que 14,2 % de l'offre.

Réunion du CA de l'UNIRS

Le CA s'est tenu pendant 2 jours, les jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022 dans les locaux de Solidaires avec 21 personnes (11 femmes et 10 hommes).

Aide Sociale à l'Hébergement : la discussion sur la question de l'ASH a été ouverte par les travaux des camarades de l'UDIRS du Loiret, voir en cliquant [ici](#).

Ils se sont intéressés à l'ASH lorsque le Département a décidé de faire payer les petits-enfants de la personne en Ehpad et donc de supprimer l'ASH à beaucoup de personnes. Les retraité-es sont devenus la variable d'ajustement des budgets en baisse des Départements.

De nombreuses questions et réponses se sont succédé, montrant l'injustice du système. Par exemple, l'Ehpad est payé par la pension de la personne qui y entre, pension confisquée (sauf 109 €...), et son conjoint ne conserve que le minimum vieillesse. Et quand l'ASH est tout de même versée, elle est récupérée sur la succession au moment du décès. Les aidant-es (une personne sur quatre le sera un jour, et ce sont le plus souvent des femmes) permettent à l'État de réaliser un milliard d'euros d'économies par an !

Nous demandons que la solidarité financière familiale soit remplacée par la solidarité nationale, comme ceci a été fait dans d'autres domaines.

Suite du travail de l'UNIRS : l'ASH, déjà intégrée dans le cahier revendicatif sur l'autonomie, fera l'objet d'un dossier à part.

Actualités revendicatives des retraités et retraitées : nous avons dressé le bilan de la manifestation du 2 décembre à Paris à l'appel du G9, le Groupe des 9 organisations de retraité-es. Le dynamisme du cortège de Solidaires a été remarqué, notamment les petits mégaphones passant de main en main. Les media ont bien centré sur le pouvoir d'achat.

Le G9 réuni le 8 décembre 2021 et le 14 janvier 2022, a décidé d'occuper le terrain : en janvier, envoi (sans la CFE-CGC) d'une adresse solennelle au Président Emmanuel Macron sur son bilan désastreux, en février, conférence de presse, en mars, expression commune pour le 8 mars, et manifestations régionales le 24 mars.

Bilan du quinquennat Macron du point de vue des retraité-es avec les mesures qui ont été prises et ce qui aurait pu être fait pour améliorer le vivre ensemble collectif. Un début de document est discuté, complété, en quatre chapitres :

1. Toujours plus de présidentialisation, de pouvoir vertical, d'autoritarisme et de mépris ...
2. Le président des riches augmente les inégalités et les injustices, accélère la concentration des fortunes et des patrimoines dans les mains d'une minorité toujours plus riche, participe à la totale liberté de circulation mondiale des capitaux qui « oblige » les États à réduire toujours plus la taxation et l'imposition des détenteurs de capitaux, met en concurrence les politiques publiques de chaque État.
3. Précarité, chômage, pauvreté augmentent avec les contrats courts, la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, la réforme des allocations chômage ...
4. Et toujours moins pour les personnes retraitées : moins de considération, moins de moyens d'existence, moins de pouvoir d'achat, moins de possibilités d'accéder aux soins et à l'aide ou l'assistance.

Documents sur le « site » de l'UNIRS : des dossiers revendicatifs importants, des tracts de fond sont vite ensevelis sous des textes plus récents. Il est décidé de les mettre en valeur pour les retrouver rapidement.

Débats du Comité National de Solidaires des 12 et 13 janvier 2022

Situation sociale et mobilisations : la déclaration du Comité National du 12 janvier, à lire en cliquant [ici](#), sur la période, sur la manif du 27 janvier, l'éducation nationale, les services de santé, ...

La Rencontre du réseau syndical international de solidarité et de lutte aura lieu du 21 au 24 avril 2022 à Dijon,

Le débat sur le « droit de vote de l'UNIRS » dans les instances de Solidaires a été repoussé au Comité national d'avril, suite à l'opposition de la fédération SUD Santé sociaux qui a envisagée d'utiliser son veto.

La question de la recomposition syndicale se pose, Solidaires est un outil et non « une fin en soi » comme l'affirment les statuts. Les interventions ont affirmé que ce n'était pas d'actualité, que les rapports entre les organisations syndicales devaient inciter à davantage d'actions communes.

La campagne de Solidaires « Partageons le travail », suite de celle « Les capitalistes nous coûtent cher », se poursuit.

La Sécurité sociale que nous voulons : le débat se poursuit dans Solidaires avec un numéro spécial de la revue Les Utopiques, un atelier un soir du congrès de Solidaires à Saint-Jean-de-Monts...

Le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance-Maladie (HCAAM) a diffusé un rapport contenant quatre pistes qui ont été discutées (voir article page suivante).

Conclusion : ce sujet d'actualité sera suivi et repris...

Quelle vision des personnes âgées ?

Le sondage Odoxa (lire en cliquant : <http://www.odoxa.fr/sondage/grande-enquete-sur-le-vieillessement-rester-auto-nome-est-lenjeu-numero-1-des-societes-europeennes/>) montre la façon dont sont considérées les personnes âgées.

Le « bien vieillir » : on est considéré comme âgé à 72 ans et dans une situation jugée difficile à 80 ans. Pour 45 % des personnes sondées, notre société ne permet pas de bien vieillir.

L'intégration des personnes âgées : pour 70 %, elle est mauvaise dans l'activité économique et en termes de représentation médiatique ; pour 50 %, la solidarité entre les générations fonctionne mal.

L'effet de la crise sanitaire n'est pas bon, les 75 ans et plus ont le sentiment d'être plus touchés par la crise que les autres générations.

Les attentes et solutions pour mieux vieillir : pour 95 %, les pouvoirs publics doivent anticiper le vieillissement de la population. Pour 60 %, il faut proposer plus d'aides et de solutions d'accompagnement au vieillissement.

« Puisqu'on vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps » ?

C'est ce que prétendent quelques candidat-es aux élections présidentielles, Macron, Pécresse, Zemmour, notamment, pour repousser l'âge légal de départ en retraite au-delà de 62 ans. Ils se moquent d'un constat important pour les personnes en retraite : ces dernières années, l'espérance de vie à la naissance stagne. Selon l'Insee, elle atteint l'année passée, 85,4 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes, soit quasiment les mêmes âges depuis 2014. Et ils omettent un autre constat, la durée de vie à la retraite est rognée par les réformes passées.

En effet, selon le scénario central du Conseil d'orientation des retraites (COR), la durée de vie à la retraite s'est raccourcie depuis le pic de la génération 1949 qui n'a pas subi le report de l'âge décidé en 2011. De 26,3 ans en moyenne, elle est tombée à 25,1 pour la génération 1955 (62 ans en 2017), soit un an et deux mois et demi de moins. Depuis, elle remonte progressivement (25,5 ans pour la génération 1960, qui aura 62 ans cette année), mais ne retrouvera le niveau de la génération 1949 qu'à partir de la génération 1973 (62 ans en 2035).

Reporter à nouveau l'âge légal reviendrait à décaler ce rattrapage, pénalisant celles et ceux qui sont aujourd'hui à cinq ou dix ans de la retraite.

Leur dogme devient : « *Puisqu'on vit plus longtemps, passons moins de temps à la retraite* ». Derrière tout ça, c'est un peu l'idée réactionnaire : les travailleurs et les travailleuses, c'est fait pour travailler, pas pour se reposer.

Mobilisation de retraité-es en Iran

Le 24 janvier des retraité-es enseignant-es et des télécoms se sont rassemblé-es devant les caisses de retraite dans plusieurs villes pour protester contre leurs mauvaises conditions de vie. Le Conseil de coordination des syndicats culturels, le Syndicat national des retraité-es et le Syndicat des pensionné-es, le Syndicat national des retraité-es et le Conseil iranien des retraité-es ont soutenu leur appel.

Dans la ville de Hamedan, des enseignant-es retraité-es, tenaient des bannières parlantes « La prison n'est pas un endroit pour un enseignant-e, libérez les enseignant-es emprisonné-es ! » et « Vivre au-dessus du seuil de pauvreté est le droit des enseignant-es salarié-es et retraité-es ».

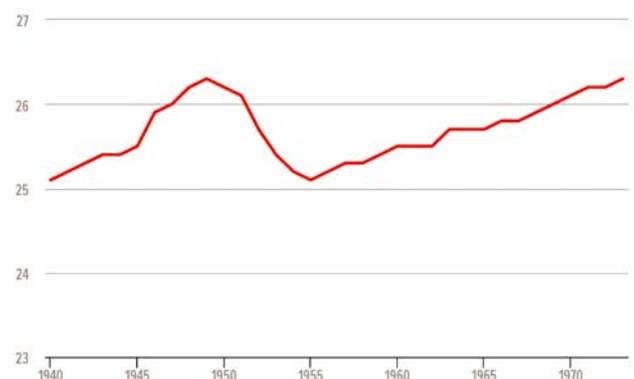
A Rasht, de nombreuses femmes enseignantes retraitées portaient leurs revendications sur des pancartes manuscrites. Tous les retraité-es demandent la mise en œuvre de la loi sur l'égalisation des salaires et le relèvement à un niveau au-dessus du seuil de pauvreté déclaré, ainsi que la gratuité des soins de santé.

Un grand nombre de retraité-es des télécommunications de différentes provinces, rassemblé-es devant le siège de l'exécutif à Téhéran, protestaient contre les promesses non tenues et leurs mauvaises conditions de vie, clamant leurs revendications.

Un groupe d'employé-es d'Iran Telecommunication, rassemblé-es devant le bâtiment du directeur commercial, protestaient contre le report du paiement de leur retraite.

Retraites : les réformes rognent déjà les gains d'espérance de vie

Durée moyenne de la retraite selon la génération



Réunion du G9 le 8 février 2022

Le G9, « Groupe des 9 organisations de retraité-es », s'est réuni le mardi 8 février 2022, essentiellement pour préparer les manifestations régionales du 24 mars.

Manifestations régionales du 24 mars

Suite à la consultation des organisations régionales, le G9 décide de 28 rassemblements régionaux le 24 mars pour porter nos revendications sur le pouvoir d'achat, la santé et les services publics. Un tract national sera envoyé.

Les lieux concertés dans les Régions sont : Normandie (Cherbourg ou St Lo, Caen, Rouen), Nouvelle Aquitaine (Bordeaux, Niort, Limoges), Centre Val de Loire (Tours, Orléans), Grand-Est (Nancy, Colmar, Châlons-en-Champagne, Charleville Mézières), Auvergne Rhône-Alpes (Lyon, Clermont-Ferrand, Aurillac), Pays de Loire (Angers, Nantes, Saint-Nazaire), Occitanie (Toulouse, Montpellier), Corse (Haute Corse, Corse du Sud), Hauts de France (Lille), PACA (Marseille), Bretagne (Carhaix ou Pontivy, Redon ou proximité), Bourgogne-Franche Comté (Dijon), Région parisienne (Paris).

Pour la Région parisienne, il est retenu une manifestation unique, le refus de demander une rencontre à un ministère qui ont tous été faits, le parcours Bastille – République que les retraité-es n'ont jamais fait, avec un éventuel aspect festif à la fin, le principe d'une seule intervention unitaire, l'heure de départ à 14 h. La magnifique banderole du 2 décembre sera disponible. L'ordre des organisations dans le cortège sera le même que le 2 décembre, avec la CGT en tête et Solidaires qui ferme le cortège de façon dynamique. Il faut vraiment mobiliser pour faire masse. Une réunion unitaire des 9 organisations « Île-de-France » préparera cette manifestation dans le détail entre les 2 et 4 mars.

Conférence de presse

Elle aura lieu au local de la CGT, la date sera précisée lors de la prochaine réunion de vendredi 4 mars. Elle n'aura lieu qu'après la journée d'action interprofessionnelle qui aura probablement lieu le 17 mars, donc ce pourrait être lundi 21 mars.

Scandale ORPEA et communiqué de presse

Le projet de communiqué envoyé par Solidaires a été amendé par la FSU puis la FGR-FP. D'autres compléments sont ajoutés en réunion, notamment par la CGT. La FSU est chargée de les intégrer puis d'envoyer la version amendée.

8 mars

Le G9 appelle à cette journée du 8 mars depuis plusieurs années et y appellera aussi en 2022. A noter que la grève féministe à laquelle Solidaires appelle depuis plusieurs années prend de l'ampleur, le congrès de la FSU de la dernière semaine a décidé d'y appeler aussi.

Bilan de Macron

Solidaires a proposé l'idée d'un texte-bilan du quinquennat Macron, du point de vue des personnes en retraite. Il est décidé que ce bilan doit viser le réseau militant pour donner une vision cohérente de notre regard sur la politique menée, une pique de rappel, un outil argumentaire recto-verso sur six thèmes (pouvoir d'achat, inégalités, système de santé, perte d'autonomie, services publics, mépris à l'égard des retraité-es). Solidaires envoie un projet.

Réunion Haut Conseil de l'Âge

La réunion de ce matin, le 8 février n'a réuni que quatre organisations du G9. Elle a été notamment consacrée à une discussion sur la première note d'un état des lieux des revenus, des dépenses contraintes et du patrimoine des seniors. Ce document comporte de nombreuses statistiques intéressantes et met à mal des idées reçues sur les soi-disant privilèges des personnes en retraite. Il sera travaillé collectivement.

Les prochains thèmes de travail sont la complémentaire maladie (en complément du travail du HCAAM), l'évolution du taux de remplacement, les aides informelles aux descendants et aux ascendants.

Prochaine réunion : vendredi 4 mars à 10 h.

De l'argent, il y en a ...

Une personne sur dix a besoin d'aide alimentaire, mais les carnets de commandes de super-yachts se remplissent, les vols en jets privés se multiplient. Selon l'organisation Oxfam, depuis le début de la pandémie, la fortune des milliardaires de la planète a davantage augmenté qu'au cours des dix dernières années ! Les 43 plus grandes fortunes françaises ont accumulé 236 milliards d'euros supplémentaires, grâce à « la montée en flèche des cours des actions », à la baisse des taux d'imposition pour les ultra-riches, et à « la réduction des droits et des salaires des travailleurs et des travailleuses ».